

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

- Université Savoie Mont Blanc - USMB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Montagne, tourisme, sport, santé (principal) ; Technologie : mécatronique, énergie-bâtiment, numérique (secondaire)

Établissement déposant : Université Savoie Mont Blanc - USMB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master mention STAPS, spécialité professionnelle *Ergonomie des activités physiques, ingénierie et conception de produits* (EAPICP) est porté (pour cette spécialité) par l'université de Savoie. Il se complète par une spécialité orientée recherche : *Exercice sport santé handicap* (ESSH), portée elle par l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne. La spécialité EAPICP est composée de différents parcours, en première année (*Ingénierie, Recherche, Ergonomie, Motricité*) comme en seconde (*Ingénierie, Ergonomie, Motricité humaine, Conception de produits chaussures*). Elle vise la formation d'experts en motricité humaine, capables d'analyser/développer des produits/dispositifs ergonomiques, et a récemment intégré la question de l'ergonomie dans les situations de travail.

Avis du comité d'experts

Mêlant apports de connaissances scientifiques liées à la connaissance de la motricité humaine et développement de compétences professionnelles (conduite de projet...), les objectifs de ce master sont ambitieux puisqu'il s'agit de maîtriser l'ensemble des étapes de la conception d'un équipement, jusqu'aux tests finaux, et ceci dans des milieux assez différents, tels que les domaines du sport, du loisir, de la santé et du travail. Le programme des enseignements est varié et en lien avec les objectifs poursuivis. On notera toutefois l'absence d'enseignements directement liés à la connaissance du milieu professionnel (management, gestion, etc.), alors même que les débouchés visés sont prioritairement identifiés dans ce domaine. En outre, le dossier ne permet qu'imparfaitement d'appréhender la diversité de ce diplôme : quatre parcours sont proposés en première année (M1) et se poursuivent en deuxième année (M2) avec l'ouverture d'une nouvelle spécialité : *Exercice sport santé handicap* (ESSH), portée par l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne. On aurait pu attendre une distinction plus évidente de ces différents parcours, de sorte que l'on puisse réellement identifier les singularités de chacun. Le dossier ne contient que des éléments généraux d'identification de chacun. Le parcours de M2 *Conception de produits chaussures*, par exemple, n'est que très peu explicité.

La formation proposée s'intègre pleinement dans son environnement socio-économique. Elle a été créée en 2003 à la suite d'une concertation avec le milieu socio-économique des fabricants de matériaux sportifs et se conçoit depuis cette date en lien étroit avec les acteurs locaux du secteur d'activité de l'industrie du sport et des loisirs. Cette spécialité de master EAPICP est originale à bien des égards, en particulier au regard de la formation en ergonomie de niveau master en STAPS. Complétée par la spécialité recherche ESSH, elle constitue une formation unique en Rhône-Alpes, qui s'intègre aussi bien dans le territoire, étant donné la présence d'industries de matériaux sportifs et de loisir très nombreuses (OSV, cluster Montagne, Innosport, etc.).

L'équipe pédagogique mobilisée dans cette spécialité de master est variée. Le pilotage de la formation est loin d'être aisé, étant donné la multiplicité des parcours et des acteurs en présence. Il est structuré de manière complexe selon de nombreux niveaux (un par année, et un par spécialité, un comité de pilotage par parcours, un conseil de spécialité...). Il semble pourtant réalisé avec efficacité, même si de vraies restructurations pourraient sans doute être envisagées. L'importance des professionnels intervenant dans la formation (77 intervenants en M2 par exemple) peut interroger. Le recours à ces intervenants professionnels de haut-niveau semble toutefois permettre une réelle qualité de la formation dispensée. L'identification plus nette d'un pilotage par parcours aurait ici été utile pour mieux saisir l'organisation mise en place.

Les flux d'étudiants oscillent entre 20 et 40 selon les années, en M1 comme en M2, ce qui constitue un effectif intéressant au niveau global. Mais se pose pour autant la question du nombre d'étudiants dans chacun des quatre

parcours proposés. La formation paraît attractive, au regard des entrants issus d'autres universités en M1 comme en M2. La réussite en M2 est importante, ce qui témoigne de l'intérêt de la sélection opérée entre M1 et M2. Le suivi des diplômés, réalisé depuis une dizaine d'années par l'équipe de ce master, est intéressant, mais peut aussi questionner : s'il n'est d'abord pas réellement systématique (taux important de non-répondants a priori : 115 réponses depuis le début de l'enquête), l'insertion professionnelle de la promotion 2012-2013, par exemple, doit alerter. Seul 1 des 18 étudiants de cette promotion est aujourd'hui en CDI, 3 sont en poursuite d'études et 2 ont choisi le statut d'auto-entrepreneur, un nombre négligeable d'autres étant dans des situations précaires. Ces chiffres peuvent surprendre au vu de l'insertion affichée pourtant comme favorable de cette formation dans le milieu socio-économique.

Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation s'ancre de manière évidente dans la recherche, notamment du fait de la nature des enseignements dispensés (cours, séminaires, expérimentations) et de l'implication des enseignants-chercheurs du laboratoire LPE dans la formation. La possibilité d'une spécialisation recherche en M1 puis en M2 (spécialité ESSH) constitue un atout indéniable.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Il existe une volonté réelle de faire de la professionnalisation une priorité de ce master, tant par le biais d'enseignements spécifiques ou de dispositifs formels (entretiens de professionnalisation) que d'actions moins formelles qui permettent l'accompagnement des étudiants. On notera en particulier la diversité des partenariats et des contacts, qui favorisent la structuration d'un réseau professionnel pour les étudiants.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La réalisation de stages professionnels et recherche en M1 est un atout indéniable de cette formation. Les stages, en M1 comme en M2, répondent à un besoin réel du milieu socio-économique, et l'insertion professionnelle d'un pourcentage conséquent d'étudiants dans leur entreprise d'accueil est ici significative. La place des projets tuteurés, plus mineure, n'en demeure pas moins intéressante. Ces projets sont réguliers et accompagnés avec efficacité.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La formation demeure peu tournée vers l'international, même si la part de l'anglais y est forte. Les stages d'étudiants à l'étranger, ou l'accueil d'étudiants étrangers sont exceptionnels. Il existe pourtant des possibilités de développement, identifiées dans le dossier par le biais d'universités partenaires potentielles. Le diplôme fait partie du réseau international ISEA (International Sport Exchange), association qui regroupe au niveau international les acteurs des industries du sport.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement des étudiants en M1 et en M2 est varié et gage de richesse pour la formation. La présence d'enseignements scientifiques transversaux en M1 permet d'envisager des orientations en M2 vers d'autres masters. L'admission en M2 se fait sur dossier, avec un effectif maximal de 20 étudiants par parcours. La plupart des étudiants admis sont issus du M1. Les dispositifs d'aide à la réussite, eux, consistent surtout en des remises à niveau, et pourraient être envisagés à un niveau plus global que simplement centrés sur les enseignements.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le numérique est, par nature, pleinement intégré dans cette formation (du fait de la spécificité de la professionnalisation visée). Les outils mis en place sont ceux qui sont classiquement utilisés dans les universités (plateformes, réseaux sociaux internes...). Les modalités d'enseignement, elles, sont globalement variées et pensées avec pertinence. L'intégration des problématiques liées à la formation des étudiants inscrits en formation continue (avec des effectifs en croissance), constitue un point positif également.</p>

Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants est classique (validations, jurys, etc.), mais le dossier ne permet pas réellement d'identifier la nature, la singularité, etc. de ce dispositif. Il paraît n'y avoir en ce domaine que peu d'innovations en tout cas.
Suivi de l'acquisition des compétences	Cette dimension n'est pas envisagée au-delà du suivi des notes ou de la constitution d'un livret de l'étudiant.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés, réalisé parallèlement par les services de l'Université Savoie Mont Blanc et les responsables de la formation, est efficace. Il se base notamment sur des enquêtes annuelles auprès de chacun des anciens étudiants. Ces enquêtes demeurent toutefois très incomplètes et leurs résultats paraissent peu incorporés dans les orientations prises par la formation, en particulier sur ces dernières années.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement, qui se réunit annuellement, est mis en place. Il aurait été opportun d'indiquer son rôle réel. La mise en place de diverses commissions (pédagogiques, de parcours, de master) est à la fois un gage d'évaluation régulière, et en même temps, elle peut apparaître comme un empilement de strates. L'autoévaluation des enseignements est réalisée de manière pertinente par le biais de questionnaires, mais aussi de contacts avec d'anciens diplômés. Elle gagnerait toutefois à être davantage systématisée.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Cette formation est parfaitement intégrée à son territoire et à son environnement socio-économique.
- Elle existe depuis plus de 10 ans et s'est donc enrichie petit à petit de nombreux partenaires, pour s'installer dans le paysage universitaire et professionnel comme une formation originale et importante au regard des besoins du territoire.
- La diversité de cette spécialité (quatre parcours) constitue une réelle opportunité de développement et sa complémentarité avec la spécialité recherche (ESSH), portée par l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, est établie et semble bien fonctionner.

Points faibles :

- Le dossier, tel qu'il est constitué, est à la fois trop dense et imprécis pour pouvoir réellement apprécier l'originalité et l'intérêt de chaque parcours proposé.
- L'insertion des étudiants de M2 semble poser problème, en particulier sur les dernières promotions sortantes, alors même que la formation paraît bien positionnée professionnellement dans son environnement socio-économique.
- Les procédures d'autoévaluation du diplôme, de même que sa dimension internationale, ne sont pas suffisamment abouties, comme le soulignent les porteurs de ce diplôme.

Conclusions :

Cette formation est à la fois originale et intéressante pour le territoire Rhône-alpin et le milieu socio-économique. Elle se construit en interaction réelle avec les acteurs de ceux-ci. Elle paraît toutefois confuse sur de nombreux points,

comme par exemple l'existence simultanée de quatre parcours dont il est difficile d'identifier la pertinence intrinsèque, voire même, plus simplement l'architecture. Il est ainsi peu aisé de saisir si cette opacité est liée à la construction-même du dossier, qui manque de clarté, ou si elle relève intrinsèquement de la formation. La question du suivi des diplômés et de l'insertion professionnelle, enfin, paraît devoir s'imposer comme une priorité.

Observations de l'établissement

Présidence
27 rue Marcoz
BP 1104 / 73011 Chambéry cedex

Tél. +33(4) 04 79 75 91 84

www.univ-smb.fr

PRÉSIDENTENCE

N/Réf. : PRE/DV/om/2014-15/217
Denis VARASCHIN
Président
presidence@univ-savoie.fr

Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité d'Experts

le 29 avril 2015,

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - A2016-EV-0730858L-S3MA160010672-010624-RT - Master SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser les observations formulées par l'Université Savoie Mont Blanc relatives au rapport d'évaluation émis par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Denis VARASCHIN

Evaluation des formations Vague A : Campagne d'évaluation 2014-2015

Intitulé de la formation : Master Mention STAPS ; Spécialité EAPICP

Nom du responsable : HINTZY Frédérique

OBSERVATIONS

Nous tenons à remercier les experts du HCERES pour leur lecture approfondie du dossier. Nous souhaitons apporter des précisions à quelques-unes de leurs remarques.

A la page 3, il est écrit : « *On notera toutefois l'absence d'enseignements directement liés à la connaissance du milieu professionnel (management, gestion, etc.).* »

Ces enseignements sont abordés en 2^{ème} année dans les modules Gestion de projets et Connaissance du monde professionnel de l'UE 10 du tronc commun. Bien sûr, ce ne sont que des notions compte tenu du volume horaire limité (30h CM).

A la même page, on lit : « *Le dossier ne permet qu'imparfaitement d'appréhender la diversité de ce diplôme. On aurait pu attendre une distinction plus évidente de ces différents parcours, de sorte que l'on puisse réellement identifier les singularités de chacun.* »

Quel que soit le parcours, l'objectif de cette spécialité est le même : former des cadres capables d'évaluer et d'améliorer la motricité humaine, instrumentée ou non, de façon à concevoir, développer, organiser, suivre la mise en œuvre et tester des équipements, du matériel ou des environnements, dans le monde du sport, du loisir, du travail et de la santé. C'est pourquoi le socle commun aux 4 parcours a été mis en avant, les différences entre les parcours relevant des domaines d'application. Les particularités des parcours sont détaillées en page 9 du dossier. Les enseignements d'approfondissement propres à chaque parcours, les compétences associées et les métiers correspondants y sont précisés.

A la même page, il est écrit : « *L'importance des professionnels intervenants dans la formation (77 intervenants en M2 par exemple) peut interroger.* »

Il y a 77 intervenants en M2, professionnels et académiques confondus. En fait, le M2 compte 48 intervenants professionnels (62%).

Toujours page 3, on lit : « *Les flux d'étudiants oscillent entre 20 et 40 selon les années, en M1 comme en M2. Se pose la question du flux du nombre d'étudiants dans chacun des 4 parcours.* »

Les flux sont en croissance et, effectivement, différents selon les parcours pour tenir compte des possibilités d'insertion professionnelle. C'est un choix de l'équipe pédagogique. En moyenne, la moitié des étudiants suivent le parcours Ingénierie, un quart le parcours Ergonomie, et un peu moins d'un quart le parcours Conception chaussure. Enfin un ou deux étudiants suivent le parcours Motricité qui n'est proposé qu'aux diplômés d'autres formations venant chercher une double compétence.

A la page 4, il est écrit : « *Le suivi des diplômés .../... peut aussi questionner : s'il n'est d'abord pas réellement systématique (taux important de non-répondants a priori : 115 réponses depuis le début de l'enquête), l'insertion professionnelle de la promotion 2012-2013 doit alerter. Seul un des 18 étudiants de cette*

promotion est aujourd'hui en CDI, 3 sont en poursuite d'études et 2 ont choisi le statut d'auto-entrepreneur ».

Depuis la mise en place de l'enquête, le taux de réponse est effectivement de 60% (115 répondants pour 192 diplômés). C'est peu au regard des taux de réponse de l'université (régulièrement supérieurs à 85% pour l'ensemble des diplômés de master de l'USMB) mais en nette progression (94% pour l'enquête à 30 mois des diplômés de 2011).

S'agissant des taux d'insertion, l'enquête à laquelle il est fait référence concerne les diplômés de 2013 et a été conduite par l'équipe pédagogique en septembre 2013, peu après les soutenances. Certains étudiants ont prolongé leur stage (CDD, intérim ou statut d'auto-entrepreneur), d'autres sont déjà en CDI, d'autres enfin commencent à chercher un emploi. La situation change rapidement et, à 6 mois, les contrats précaires évoluent pour la plupart vers des CDI.

Les résultats de l'enquête nationale sur le devenir des diplômés de 2011 (publiée en 2015) sont rassemblés dans le tableau ci-dessous (17 diplômés, 16 répondants).

	Inactifs	En étude	En alternance	Demandeurs d'emploi	En emploi
A 6 mois	0	2	0	4	10
A 18 mois	0	3	0	0	13
A 30 mois	0	1	0	1	14

Le master entretient par ailleurs des liens étroits avec le cluster Sporaltec qui accompagne les entreprises du secteur du sport dans leur démarche d'innovation et avec lequel il organise chaque année le Raid de l'innovation. Cette proximité contribue à une bonne insertion professionnelle des diplômés.

Toujours à la page 4, on lit : *« La formation demeure peu tournée vers l'international, même si la part de l'anglais y est forte. Les stages d'étudiants à l'étranger, ou l'accueil d'étudiants étrangers, sont exceptionnels ».*

Cette remarque rencontre une préoccupation forte de l'équipe pédagogique. L'effort porte en premier lieu sur le développement des stages à l'étranger (4 étudiants de M2 en 2015). Il semble en revanche plus difficile d'attirer des étudiants étrangers car la part des enseignements en français reste prépondérante.

Page 5 : *« Le suivi des diplômés .../... Ces enquêtes demeurent toutefois très incomplètes et leurs résultats paraissent peu incorporés dans les orientations prises par la formation, en particulier ces dernières années ».*

Les rédacteurs du dossier d'autoévaluation regrettent que celui-ci ne reflète pas le travail important réalisé sur le suivi des diplômés et sur les enseignements qui en sont tirés pour améliorer la formation. A côté des enquêtes sur le devenir des étudiants réalisées par le pôle observatoire de l'université (à 6 mois et 30 mois), l'équipe réalise ses propres enquêtes. Celles-ci sont de nature différente, orientées vers l'adaptation permanente de la formation aux besoins des entreprises et l'amélioration de sa qualité : échanges sur les points forts et les points faibles, besoins nouveaux en matière de compétences, évolutions des postes occupés, profil des entreprises qui recrutent les diplômés, niveaux de recrutement, etc. A l'occasion de la préparation de l'offre de formation 2016-2020, de nombreuses modifications ont été opérées dans la maquette de la formation : évolution des parcours, réorganisation M1-M2, création de nouveaux modules, évolution des UE à choix, suppressions de modules, etc. L'objectif est de maintenir un niveau d'emploi élevé en sortie du master via une adéquation permanente aux besoins du marché et une anticipation des besoins à venir.

Page 5 : *« La mise en place de diverses commissions (pédagogique, de parcours, de master, etc.) est à la fois un gage d'évaluation régulière, et en même temps, elle peut apparaître comme un empilement de strates ».*

L'équipe pédagogique est consciente de la lourdeur de l'organisation mise en place. Celle-ci apparaît toutefois nécessaire au regard des multiples contraintes auxquelles elle est confrontée : jurys, emplois du temps, gestion des vacataires et co-habilitation. Pour faciliter le travail de l'équipe, ces commissions se tiennent souvent en parallèle ou à la suite les unes des autres.

Page 6 : « *Il est difficile d'identifier la pertinence intrinsèque, voir même l'architecture. Il est ainsi peu aisé de saisir si cette opacité est liée à la construction-même du dossier, qui manque de clarté, ou si elle relève intrinsèquement de la formation. La question du suivi des diplômés et de l'insertion professionnel enfin, paraît devoir s'imposer comme une priorité* ».

Nous espérons que ces précisions apporteront un éclairage utile, notamment sur le suivi des diplômés, les enseignements que nous en tirons et l'insertion professionnelle de nos diplômés.